

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.

Urssaf Bourgogne
TSA 30031
71027 MACON CEDEX

Nous contacter

Depuis votre espace en ligne urssaf.fr
Par téléphone au 39 57
de 9 h à 17 h
(service gratuit + prix appel)

Références

N° Siret : 878 895 739 00018
N° Compte : 267 1641235427
Référence interne : W018WY96YV3N

U001-030225-200480-001045-171-99-000731-002236



SARL A 3 MAINS
49 PETITE RUE DE LA FONT
71250 CORTAMBERT

DIJON, le 31 janvier 2025

Objet : attestation entreprise sans salarié

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Lionel MATZ, directeur de l'Urssaf Bourgogne, certifie que l'Urssaf n'a pas connaissance à ce jour de présence de salarié au sein de cette entreprise :

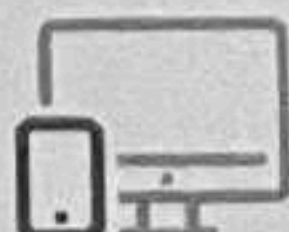
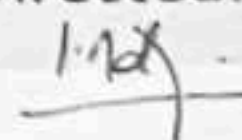
A 3 MAINS (FRAISE & BOIS)
FRAISE & BOIS, 49 PETITE RUE DE LA FONTAINE
71250 CORTAMBERT

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

L'Urssaf est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

L. MATZ,
Directeur

**Je reste informé !**

Tous les mois, recevez l'actualité adaptée à vos besoins dans la lettre d'information "A vos côtés". Abonnez-vous sur www.urssaf.fr/lettres-info.

L'Urssaf collecte et traite vos données personnelles strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la politique de confidentialité :
www.urssaf.fr/confidentialite

Siège social : Urssaf Bourgogne - 8 boulevard Georges Clémenceau - 21000 DIJON

URSSAF BOURGOGNE
TSA 30031
71027 MACON CEDEX

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 878895739

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L243-15 du code de la Sécurité sociale.

A DIJON, le 27/01/2025

U267-290125-200303-000115-1/1-000109-001/1090
3/250128-00/ATT0VOURS-00



SARL A 3 MAINS
49 PETITE RUE DE LA FONT
71250 CORTAMBERT

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Lionel MATZ

CODE DE SÉCURITÉ

HKCCE91QKOWGTHF

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SARL A 3 MAINS
49 PETITE RUE DE LA FONT
71250 CORTAMBERT

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 0 salariés,

L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 0 euros,

- au titre du mois de décembre 2024,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

49 PETITE RUE DE LA FONT

71250 CORTAMBERT

87889573900018

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/12/2024.

Fait à : DIJON
le : 27/01/2025

Le Directeur, Lionel MATZ

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.

